



TRAS Trinationaler Atomschutzverband
ATPN Association Trinationale
de Protection Nucléaire

Murbacherstrasse 34
4056 Basel
Schweiz / Suisse
atomschutzverband.ch

Bâle 07.09.2020

L'ATPN critique l'insuffisance d'informations sur le démantèlement de la centrale nucléaire de Fessenheim

Dans trois lettres différentes, l'Association Trinationale de protection nucléaire (ATPN) a demandé à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et à Électricité de France (EDF) de fournir des informations détaillées sur la mise en œuvre des mesures de sûreté lors du démantèlement de la centrale nucléaire de Fessenheim.

Dans sa décision du 20 décembre 2019, l'ASN a demandé à EDF de tenir compte de 37 mesures pour réduire les risques liés au démantèlement. Il n'est pas clair si EDF se conformera à ces exigences et comment elle les appliquera. Par ailleurs, aucune réunion de la CLIS (Commission d'information et de surveillance) n'a eu lieu depuis octobre 2019.

Dans ces lettres à l'ASN et à EDF des informations sur la réduction des risques sont requises. Si aucun assemblage de combustible n'a été retiré des bassins de désactivation à ce jour, l'ATPN considère que l'inventaire radiologique est "extrêmement élevé" et qu'il constitue une "très grande menace pour la population", d'autant plus que les bassins de désactivation ne sont pas suffisamment protégés contre les séismes et les autres agressions externes, comme l'ASN l'a souligné à plusieurs reprises.

Les assemblages de combustible des cuves des réacteurs ne devraient pas être complètement transférés dans les bâtiments des bassins de désactivation tant que les anciens assemblages de combustible suffisamment refroidis n'ont pas été retirés et transportés au centre de retraitement de La Hague. Cette stratégie de gestion responsable des inventaires radiologiques devrait, de l'avis de l'ATPN, être appliquée au moins pour le réacteur n° 2, le réacteur n° 1 étant probablement déjà déchargé. Une

recommandation à cet effet avait déjà été adoptée dans la résolution adoptée lors de l'Assemblée générale de l'ATPN le 30 juin 2020 à Fribourg en Brisgau.

Si aucune information n'est fournie sur la mise en œuvre des demandes formulées par l'autorité de contrôle, l'ATPN examinera la possibilité de saisir la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) française avant la fin du mois d'octobre.

L'ATPN demande également une mise à disposition des résultats des mesures de rayonnement sur le site et des informations complètes sur les substances radioactives rejetées dans l'air et les eaux usées pendant le processus de démantèlement. La divulgation de l'inventaire radioactif au moment de l'arrêt des réacteurs est requise par la loi et n'a pas encore eu lieu. L'ATPN souhaite également recevoir un rapport trimestriel sur la quantité d'assemblages de combustible retirée.

L'ATPN critique le fait qu'il n'est toujours pas clair s'il existe un plan d'action en cas de chute d'aéronefs sur les bassins de désactivation. Il n'y a pas non plus d'évaluation des risques lors d'un tel accident. Comme les barres de combustible ont déjà en partie été retirées du réacteur, les piscines de combustible présentent un risque particulièrement élevé.

Les trois lettres à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et à Électricité de France (EDF) peuvent être téléchargées en allemand et en français ici : <https://atomschutzverband.ch/category/fes-senheim>

Sur ce site, vous trouverez également le rapport de l'ASN du 20 décembre 2019 et les 37 demandes évoquées.

Questions:

Prof. Jürg Stöcklin, Präsident 079 817 57 33
Dr. Rudolf Rechsteiner Vize-Präsident 079 785 71 82